Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Reglement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'etiquetage des produits biologiques

Partie I: Éléments obligatoires

I.1 Numéro du document

FR-BIO-16.250-0080359.2023.001

I.2 Type d'Opérateur

☑ Opérateur

☐ Groupe d'opérateurs

I.3 Opérateur ou groupe d'opérateurs

Nom	**SARL MARC ET GABRIELLE**		
Adresse	**ZAC De Vigné - Rue du Levant 30420 Calvisson**		
Pays	**France**	Code ISO	**FR**

I.4 Autorité compétente ou Autorité / Organisme de contrôle

Autorité	**QUALISUD (FR-BIO-16)**		
Adresse	**6 Rue Georges Bizet , 47200, Marmande**		
Pays	**France**	Code ISO	**FR**

I.5 Activité ou activités de l'opérateur ou du groupe d'opérateurs

- Préparation
- Distribution / Mise sur le marché

I.6 Catégorie ou catégories de produits visées à l'article 35, paragraphe 7, du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil et méthodes de production

- (a) Végétaux et produits végétaux non transformés, y compris les semences et autre matériel de reproduction des végétaux

  Méthode de production:
  – production biologique, sauf durant la période de conversion
  – production biologique avec une production non biologique

- (b) Animaux et produits animaux non transformés

  Méthode de production:
  – production biologique, sauf durant la période de conversion
  – production biologique avec une production non biologique

- (d) Produits agricoles transformés, y compris les produits de l'aquaculture, destinés à l'alimentation humaine

  Méthode de production:
  – production de produits biologiques
  – production biologique avec une production non biologique

- (f) Vin

  Méthode de production:
  – production de produits biologiques
  – production biologique avec une production non biologique

DÉLIVRÉ

Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l'opérateur ou le groupe d'opérateurs (choisir ce qui convient) satisfait aux exigences dudit règlement.

I.7 Date, lieu

Date	**30 octobre 2023 17:03:16 +0100 CET**	Nom et signature	**QUALISUD**
Lieu	**Marmande (FR)**		Digitally signed by: QUALISUD (QUALISUD) Date: 2023-10-30 16:03:16 UTC

I.8 Validité

Certificat valable du	**09/10/2023**	au	**30/06/2025**

Partie II: Éléments facultatifs spécifiques

II.1 Répertoire des produits

Nom du produit	Code de la nomenclature combinée (NC) visé au règlement (CEE) n° 2658/87 du Conseil pour les produits relevant du champ d'application du règlement (UE) 2018/848	
Pain frais : Pain Epeautre, Pain de Campagne, Pain céréales, Pain Complet et Pain Boule		Biologique
Autres boissons fermentées (cidre, poiré, hydromel) ; mélanges de boissons alcoolisées : cidre, bière		Biologique
Autres boissons non alcoolisées		Biologique
Autres fruits d'arbres ou d'arbustes n.c.a. : tous fruits		Biologique
Autres huiles végétales, brutes : toutes huiles		Biologique
Autres légumes à feuilles ou à tiges : tous légumes		Biologique
Autres plantes et animaux aquatiques et leurs produits n.c.a.		Biologique
Autres plats préparés : tous plats préparés à base de fuits et légumes		Biologique
Autres viandes et abats comestibles, frais, réfrigérés, congelés ou surgelés : tous produits à base de viande et volaille		Biologique
Cacao en poudre, contenant du sucre ou de l'édulcorant		Biologique
Cacao en poudre, sans sucre, ni autre édulcorant		Biologique
Café, décaféiné ou torréfié		Biologique
Cannelle, préparée ; autres épices préparées		Biologique
Céréales pour petit-déjeuner et autres produits à base de céréales		Biologique
Chocolat et préparations à base de cacao (à l'exclusion du cacao en poudre sucré), conditionnés sous différentes formes		Biologique
Farine de blé : toutes farines		Biologique
Fruits et légumes coupés et emballés		Biologique
Macaronis, nouilles et autres produits similaires à base de farine		Biologique
Miel		Biologique
Œufs de poule, en coquille, frais		Biologique
Pain frais		Biologique
Pâtisseries et viennoiseries fraîches		Biologique
Plats préparés à base de légumes		Biologique
Plats préparés à base de pâtes		Biologique
Plats préparés à base de poissons, de crustacés et de mollusques		Biologique
Plats préparés à base de viandes, d'abats ou de sang		Biologique
Poivre (piper spp.), préparé		Biologique
Produits alimentaires divers n.c.a. : compléments alimentaires		Biologique
Produits de confiserie divers (y compris le chocolat blanc) ne contenant pas de cacao		Biologique
Produits laitiers n.c.a.		Biologique
Sauces ; mélanges de condiments et assaisonnements préparés ; farines de moutarde et moutardes préparées		Biologique
Sucre de canne ou de betterave, brut, solide		Biologique
Thé en feuilles		Biologique
Vinaigres et succédanés de vinaigres obtenus à partir d'acide acétique		Biologique
Vins de raisin frais, à l'exclusion des vins mousseux ; moûts de raisins		Biologique

DÉLIVRÉ

II.2 Quantité de produits

II.3 Informations sur les terres

II.4 Liste des locaux ou des unités où l'activité est exercée par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs

II.5 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs et indiquant si l'activité ou les activités sont effectuées pour leur propre compte ou en tant que sous-traitant réalisant l'activité ou les activités pour le compte d'un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées

II.6 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par le tiers sous-traitant conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848

Partie II: Éléments facultatifs spécifiques

II.7 Liste des sous-traitants réalisant une ou des activités pour l'opérateur ou le groupe d'opérateurs conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848, dont l'opérateur ou le groupe d'opérateurs reste responsable en ce qui concerne la production biologique et pour lesquelles il n'a pas transféré cette responsabilité au sous-traitant

II.8 Informations sur l'accréditation de l'organisme de contrôle conformément à l'article 40, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848

Nom de l'organisme d'accréditation	**COFRAC**
Hyperlien vers le certificat d'accréditation	**https://tools.cofrac.fr/annexes/sect5/5-0058.pdf**

II.9 Autres informations

Document justificatif fourni à l'opérateur conformément au programme de certification en vigueur à la date d'édition du présent certificat et tel que défini par la circulaire afférente de l'INAO.

DÉLIVRÉ